



CONDITIONS GÉNÉRALES **DE VENTE**

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par notre camping, nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales ci-dessous. Ces conditions régissent les ventes de séjours et sont valables au moment où la commande est passée. Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à nos conditions générales.

ARTICLE PREMIER - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute location d'hébergement sur le terrain de camping **Duna Munguy** ('le Prestataire'), aux clients non professionnels (« Les Clients » ou « le Client »), sur son site Internet **www.camping-dunamunguy.com** ou par téléphone, courrier postal ou électronique (courriels), ou dans un lieu où le Prestataire commercialise les Services.

Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site internet **www.camping-dunamunguy.com** sur support écrit -papier ou électronique en cas de réservation par un moyen autre qu'une commande à distance.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions du Prestataire, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Services.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contractuel. La version applicable au Client est celle en vigueur sur le site internet ou communiquée par le Prestataire à la date de passation de la Commande par le Client.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition si le traitement n'est pas indispensable à l'exécution de la commande et du séjour ainsi que de leurs suites, à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à :

Camping Duna Munguy - 881 chemin Duhartia - 64500 SAINT JEAN DE LUZ
05.59.47.70.70

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées soit en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de Commande en ligne, ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet **www.camping-dunamunguy.com** soit, en cas de réservation hors Internet, par tout autre moyen approprié.

ARTICLE 2 – RESERVATIONS

2.1 - CONDITIONS DE RÉSERVATION

La demande de réservation d'un locatif doit être effectuée par une personne majeure et disposant de la capacité juridique. Le contrat est nominatif et ne peut être cédé. Le forfait de base est de 2 à 6 personnes suivant le type d'hébergement choisi. Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à l'infrastructure de l'hébergement loué ou une composition différente de l'enregistrement de la famille. Les bébés et enfants sont considérés comme une personne et doivent être mentionnés au moment de la réservation. Pour des raisons de sécurité, les mineurs non accompagnés ne seront pas admis.

2.2 - RÉSERVATION DÉFINITIVE

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la Commande et de signaler immédiatement au Prestataire toute erreur. La réservation n'est définitive qu'après réception du contrat de réservation complété, daté et signé, du paiement de l'acompte équivalent à 30% du montant total du séjour et après confirmation écrite de la part de la direction du camping.

Tout versement d'acompte non accompagné de contrat ne pourra assurer la réservation.

La direction est seule juge de l'acceptation ou du refus d'une demande de réservation sans en avoir à donner l'explication.

Toute Commande passée sur le site internet **www.camping-dunamunguy.com** constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

ARTICLE 3 - TARIFS

Les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet **www.camping-dunamunguy.com**, ou sur tout support d'information du Prestataire, lors de la passation de la commande par le Client. Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve. Ils comprennent l'eau, le gaz, l'électricité, un véhicule et l'accès aux infrastructures d'accueil : jeux et piscine.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Prestataire sur le site internet **www.camping-dunamunguy.com** ou sur tout support d'information ou de communication.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée sur le site internet **www.camping-dunamunguy.com**, dans le courriel ou dans la proposition écrite adressée au Client. Au-delà de cette période de validité, l'offre est caduque et le Prestataire n'est plus tenu par les prix.

Ils ne comprennent pas les frais de traitement et de gestion, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le site internet **www.camping-dunamunguy.com** ou dans les informations (courrier, mail, ...) communiquées préalablement au Client, et calculés préalablement à la passation de la Commande.

Promotions : Les promotions sont applicables à la réservation. Elles ne pourront donner lieu à aucune réclamation ou remboursement a posteriori.

3.1 - TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour, collectée pour le compte de la communauté de communes, n'est pas incluse dans nos tarifs. Son montant est déterminé par personne et par jour et est variable en fonction des destinations. Elle est à acquitter lors du paiement du Service et figure distinctement sur la facture

ARTICLE 4 - RÈGLEMENT DU SÉJOUR

Au titre de l'acompte comme au titre du solde, vous pouvez régler votre réservation ou votre séjour par les modes de paiement suivants : chèque, carte bancaire, virement bancaire, espèces, chèque vacances ANCV.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues au Prestataire.

4.1 - ACOMPTE

Toute demande de réservation ferme émanant de l'acheteur fera l'objet d'un acompte comprenant :

- 30% du prix total de la fourniture des services commandés
- 19 euros de frais de dossier
- et la cotisation pour l'assurance annulation (si souscrite)

L'acompte devra être réglé au moment de la commande pour les paiements par carte bancaire et virement et sous 7 jours suivant la commande pour les règlements par chèque ou chèques vacances.

Il sera déduit du montant des redevances mais non remboursé par le Prestataire en cas d'annulation.

Pour toute réservation effectuées dans un délai inférieur à 30 jours avant la date d'arrivée, le règlement intégral sera demandé.

4.2 PAIEMENTS

Au titre de l'acompte comme au titre du solde, vous pouvez régler votre réservation par les modes de paiement suivants : chèque, carte bancaire, virement bancaire, espèces, chèque vacances ANCV. Les chèques sont à établir au nom du **Camping Duna Munguy**.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues au Prestataire.

Le solde du séjour devra être intégralement réglé 30 jours avant la date d'arrivée faute de quoi et en l'absence de message justificatif écrit du client, le contrat de location sera annulé de plein droit et l'acompte versé sera conservé par le camping à titre de résiliation.

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

4.3. NON-RESPECT DES CONDITIONS DE PAIEMENT

En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations.

ARTICLE 5 - FOURNITURE DES PRESTATIONS

5.1. MISE A DISPOSITION ET UTILISATION DES PRESTATIONS

Les arrivées se font entre **16h00 et 19h00**, sauf indication contraire signalée par avance, et les départs entre **8h30 et 10h00**.
Pour les locations hors saison et week-end (hors juillet, août), veuillez nous informer par écrit les jours et heures de votre arrivée.

Les hébergements sont prévus pour un nombre déterminé d'occupants à la location et ne sauraient en aucun cas être occupés par un nombre supérieur de personnes. Le linge de maison (draps, serviettes, torchons ...) n'est pas fourni.

Les hébergements seront rendus dans le même état de propreté qu'à la livraison. A défaut, le locataire devra acquitter une somme forfaitaire de 60 € pour le nettoyage. Toute dégradation de l'hébergement ou de ses accessoires donnera lieu à remises en état immédiate aux frais du locataire. L'état inventaire de fin de location doit être rigoureusement identique à celui du début de location.

5.2 DÉPÔT DE GARANTIE

A la remise des clés, un dépôt de garantie de 300€ sera demandé au client. Le client est tenu de contrôler et signaler dès le jour même toute anomalie dans son hébergement. Toute insatisfaction concernant l'état général, l'inventaire ou la propreté de la location doit être signalée à l'hébergeur par le client dans les 24 heures suivant l'arrivée, afin d'y remédier. Aucune réclamation ne sera recevable passé ce délai. La caution est rendue au client après le contrôle par l'hébergeur de l'inventaire, de la propreté et de l'état de la location et de l'ensemble de l'emplacement. En cas de départ en dehors des horaires d'états des lieux, la caution sera renvoyée au client ou détruite dans la semaine qui suit le départ du client, sauf engagement de la caution.

Les locations doivent être rendues en parfait état général, rangées, inventaire vérifié. Tout objet cassé, détérioré ou manquant sera à la charge du client, ainsi que la remise en état des lieux, si cela s'avérait nécessaire.

Le nettoyage et le rangement de l'hébergement en fin de séjour est à la charge du client. Celui-ci est tenu de rendre l'hébergement entièrement nettoyé et rangé, prêt à accueillir le client suivant. Dans le cas où le client n'aurait pas nettoyé convenablement l'hébergement avant son départ, l'hébergeur se réserve le droit de lui facturer un forfait ménage au tarif en vigueur majoré de 60 € TTC en locatif.

Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité

ARTICLE 6 – RETARD, INTERRUPTION OU ANNULATION DE SEJOUR PAR LE CLIENT

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé ou d'une modification du nombre de personnes (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu).

6.1. MODIFICATION

En cas de modification des dates ou du nombre de personnes, le Prestataire s'efforcera d'accepter autant que possible les demandes de modification de date dans la limite des disponibilités, et ce sans préjudice des éventuels frais supplémentaires ; il s'agit dans tous les cas d'une simple obligation de moyen, le Prestataire ne pouvant garantir la disponibilité d'un emplacement ou d'un hébergement, ou d'une autre date ; un supplément de prix pourra être demandé dans ces cas.

Toute demande de diminution de la durée du séjour sera considérée par le Prestataire comme une annulation partielle dont les conséquences sont régies par l'article 6.3.

6.2. INTERRUPTION

Un départ prématuré ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement de la part du Prestataire.

6.3. ANNULATION

En cas d'annulation de la Réservation par le Client après son acceptation par le Prestataire moins de 30 jours au moins avant la date prévue de Location réservée, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, l'acompte versé à la Réservation, tel que défini à l'article **4 - CONDITIONS DE PAIEMENT** des présentes Conditions Générales de Vente sera de plein droit acquis au Prestataire, à titre d'indemnité, et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

6.3.1 ASSURANCE ANNULATION

Une assurance annulation facultative peut être souscrite à la réservation et, ne sera, en aucun cas, remboursable.

Cette assurance gérée par **Campez-Couvert** est proposée pour garantir le remboursement de votre acompte en cas d'annulation, d'interruption de séjour ou d'arrivée tardive. Pour consulter les garanties, rendez vous sur l'onglet Assurance annulation de notre site www.camping-dunamunguy.com

En cas d'annulation, avertissez la réception et déclarez votre annulation ou interruption de séjour directement à votre assurance en ligne www.campez-couvert.com/declarer-un-sinistre ou par mail sinistres@campez-couvert.com

6.4. ANNULATION EN CAS DE PANDEMIE

Dans le contexte sanitaire actuel, nous mettons tout en œuvre pour vous permettre de profiter de votre séjour dans les meilleures conditions possibles d'hygiène et de distanciation. Toutefois, compte tenu de la situation sanitaire, des mesures législatives et réglementaires peuvent être adoptées postérieurement à votre réservation et imposer des restrictions à vos conditions de déplacement et/ou de séjour, voire la fermeture de l'établissement.

6.4.1. En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement pendant les dates du séjour réservé (laquelle est assimilée à une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure où le Client est concerné directement par l'application de cette mesure) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable au Prestataire : les sommes versées d'avance par le client au titre de la réservation du séjour feront l'objet d'un avoir valable jusqu'au 30 octobre 2022 remboursable à l'issue de cette période.

Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

6.4.2. Par dérogation aux dispositions de l'article **6.3 ANNULATION**, toute annulation du séjour dûment justifiée par le fait que le Client serait atteint par la COVID 19 (infection) ou autre infection considérée comme relevant d'une pandémie, ou serait identifié comme cas contact, et que cette situation remettrait en cause sa participation au séjour aux dates prévues :

- **Pour les séjours sans assurance Campez-Couvert:**
Nous conserverons l'acompte versé lors de votre réservation. C'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire à l'assurance annulation **Campez-Couvert**.
- **Pour les séjours avec assurance Campez-Couvert :**
Toute demande de souscription à l'assurance proposée par la société Campez Couvert est ferme et définitive.
Nous conserverons l'acompte versé lors de votre réservation (aucun avoir ne sera émis). Vous devrez aviser l'assurance Campez-Couvert conformément à votre contrat d'assurance afin que cette dernière traite votre demande d'indemnisation.
Vous ne pourrez donc pas prétendre à une quelconque compensation de la part du camping Duna Munguy, y compris en cas d'un refus d'indemnisation de l'assurance Campez Couvert, le camping Duna Munguy n'étant en aucun cas responsable à ce titre.

6.4.3. Par dérogation aux dispositions de l'article **6.3 ANNULATION**, dans l'hypothèse où le Client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer (confinement général ou local, interdiction de déplacement, fermeture des frontières), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation et d'accueillir les Clients, le Prestataire émettra un avoir correspondant aux sommes versées par le Client, déduction faite des frais de traitement et de gestion (article 3) qui resteront acquis au Prestataire. Cet avoir, non remboursable et non cessible, sera valable jusqu'au 30 octobre 2022.

ARTICLE 7 - OBLIGATIONS DU CLIENT

7.1. ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Le Client hébergé dans un locatif doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurance pourra être demandée au Client avant le début de la prestation.

7.2 ANIMAUX

Seuls les chiens (hors catégories 1 et 2) et les chats, sont acceptés dans la limite de 1 par locatif, sous réserve qu'ils soient tatoués, à jour dans leurs vaccinations. Ils doivent être tenus en laisse et promenés hors du terrain de camping pour leurs besoins naturels.

Tout animal bruyant ou menaçant sera refusé.

Ils ne doivent pas être laissés sans surveillance dans l'enceinte de l'établissement ou seuls dans l'hébergement, monter sur les lits, les canapés et il est interdit d'utiliser les couvertures comme tapis. Une redevance sera facturée par animal par jour de présence sur le site.

7.3 RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur du camping est affiché à l'entrée de la réception. Le client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter.

Il est interdit de fumer à l'intérieur des hébergements

ARTICLE 8 - OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE - GARANTIE

Le Prestataire garantit le Client, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des services commandés.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Prestataire, par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité dans un délai maximum de 24h à compter de la fourniture des Services.

Le Prestataire rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les services jugés défectueux dans les meilleurs délais suivant la constatation, par le Prestataire, du défaut ou du vice

La garantie du Prestataire est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client. Le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

Les Services fournis par l'intermédiaire du site Internet **www.camping-dunamunguy.com** du Prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

ARTICLE 9 - DROIT DE RETRACTATION

Les activités liées à l'organisation et à la vente de séjours ou d'excursions à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance et hors établissement, conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la consommation.

ARTICLE 10 – PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Le Prestataire, rédacteur des présentes, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel qui ont pour base juridique :

- Soit l'intérêt légitime poursuivi par le Prestataire lorsqu' il elle poursuit les finalités suivantes :
 - la prospection
 - la gestion de la relation avec ses clients et prospects,
 - l'organisation, l'inscription et l'invitation à des évènements du Prestataire,
 - le traitement, l'exécution, la prospection, la production, la gestion, le suivi des demandes et des dossiers des clients,
 - la rédaction d'actes pour le compte de ses clients.
- Soit le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité :
 - la prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption,
 - la facturation,
 - la comptabilité.

Le Prestataire ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

A cet égard, les données des clients sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 3 ans à des fins d'animation et prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription.

En matière de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, les données sont conservées 5 ans après la fin des relations avec Le Prestataire. En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.

Les données des prospects sont conservées pendant une durée de 3 ans si aucune participation ou inscription aux événements du Prestataire n'a eu lieu.

Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées du Prestataire.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement.

Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime du Prestataire, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale.

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus

- par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@camping-dunamunguy.com
- ou par courrier postal à l'adresse suivante : Camping Duna Munguy - 881 chemin de Duhartia - 64500 SAINT JEAN DE LUZ accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.

Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

ARTICLE 11 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du site internet **www.camping-dunamunguy.com** est la propriété du Prestataire et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, diffusion, utilisation totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation des dites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Il en va de même des noms, logos ou plus largement toute représentation graphique ou texte appartenant au Prestataire ou utilisé et diffusé par lui.

ARTICLE 12 - DROIT APPLICABLE - LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 13 – LITIGES

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le Prestataire et le Client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun. Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

En cas de litige et après avoir saisi le service clientèle du professionnel, tout client a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de ce professionnel.

Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes :

BAYONNE MEDIATION

32 rue du Hameau

64200 BIARRITZ

www.bayonne-mediation.com

ARTICLE 14 - INFORMATION PRECONTRACTUELLE - ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa Commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L 111-1 à L111-7 du code de la consommation, outre les informations requises en application de l'arrêté du 22 octobre 2008 relatif à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des hébergements locatifs en hôtellerie de plein air et en particulier :

- les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et des Services concernés ;
- le prix des Services et des frais annexes ;
- les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ; les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- les informations relatives, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.
-

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site Internet **www.camping-dunamunguy.com** emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.

La Direction

Le client (nom) :

"Lu et approuvé" + date + signature

Merci de nous retourner la dernière page de ce document daté et signé en précisant votre nom. En cas de non retour nous considèrerons que vous en avez acceptés les termes.